

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE
Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34
www.cgt-renault.com - e-mail : cgtrenault@gmail.com



Les NAO 2021 traduisent la politique antisociale de la Direction Générale : Pas d'Augmentation Générale des Salaires ! Des Augmentations Individuelles, au compte-goutte !

La Direction Générale n'a que faire de son personnel !

2020 fût une année difficile pour l'ensemble des familles des salariés du Groupe Renault, et de la population en générale. Nous aurions pu imaginer une certaine humanité de l'employeur, il n'en est rien.

La direction générale, et le Conseil d'Administration du Groupe Renault n'a qu'un seul objectif « mettre à profit » tous les moyens existants pour faire chuter les coûts fixes. Ces mêmes personnes qui se disent attentives au bien de tous se servent en premier et ne laissent aux salariés que leurs miettes !

Lors de la présentation des résultats financiers M. De Meo a remercié l'ensemble des salariés pour les efforts accomplis en 2020. Une bonne poignée de mains, voire peut être une bonne

tape dans le dos, le salarié se trouvant devant la porte, voilà comment la direction générale juge ses salariés !

En 2020, les salariés des usines sont venus produire des véhicules dans des conditions sanitaires difficiles, bien souvent avec la peur au ventre. Les salariés des fonctions globales ingénierie et tertiaire ont assuré la continuité de leurs activités dans des conditions de travail détériorées (travail à domicile, ergonomie dégradée, surcharge de travail, risques psychosociaux) ...

Merci à tous pour les tâches accomplies, en revanche nous pouvons distribuer un carton rouge à nos principaux dirigeants, pour leur mépris !



Les salariés sont mis à contribution pour payer la stratégie financière du constructeur !

Le plan d'économies annoncé depuis plusieurs mois concerne 4600 salariés en France et 15000 dans le monde. Dans les fonctions globales, ce sont 2500 départs dont 1900 RCC (Ruptures Conventionnelles Collectives).

Pour financer l'Activité Partielle en 2020, la direction a ponctionné dans nos congés (CTI, CTC, Compte transitoire, CA,) pour le maintien de notre rémunération, le reste étant financé par les pouvoirs publics, nos impôts et pour les plus vulnérables par la sécurité sociale, **l'entreprise n'a nullement été mise à contribution !**



Ce sont les salariés, les pouvoirs publics, nos clients (augmentation des prix de vente de nos véhicules) qui financent le plan d'économie de l'entreprise.

Le train de vie de nos principaux dirigeants, le mercato organisé par ces derniers, à la recherche de tel ou tel talent, « nous le payons, et cher » !

Nos dirigeants ne restent jamais en manque d'imagination pour faire payer aux autres leur absence de stratégie industrielle !

Pour 2021 ils utilisent la « nouvelle ARME » décidée par le Gouvernement, l'Activité Partielle Longue Durée (APLD). Les Fonctions Globales (Ingénierie & Tertiaire) le subissent depuis le 12 Février : 1 journée de chômage par semaine.

A partir de jeudi 25 février 2021 des négociations débutent pour mettre en APLD l'ensemble des sites industriels du Groupe Renault. Encore une belle aubaine pour que nos patrons atteignent leurs objectifs de baisse des coûts fixes, comme si nous, salariés, n'étions qu'une variable d'ajustement !

Financement de l'APLD :

- **Pouvoirs publics** : 60% du salaire brut, dans la limite de 4,5 fois le smic (environ 7000 €/mois)
- **Entreprise** : 10% du salaire brut
- **Soit 70% du salaire brut.** Cette indemnité n'est **pas soumise à cotisations sociales**, donc cela représente **84% de notre rémunération nette.**

Chez Renault : 1 jour de congé pour 5 jours de chômage, pour maintenir la rémunération nette. Tous les salariés gagnant moins de 7000€ participent à la solidarité financière avec les cadres dirigeants.

Synthèse des mesures salariales :

APR	ETAM	CADRE
Mesures liées à l'ancienneté		
Dispositifs spécifiques & réglementaires		
Mesures Individuelles y compris Accord Reconnaissance		
Attention particulière dans le cadre de l'égalité H/F sur la rémunération		
Ces mesures représentent une enveloppe de 0,3%		
Abondement au PERECO jusqu'à 300€ pour des versements volontaires		

Calendrier des ressources :

Janvier :	Versement de 50% des primes encadrement de 2020	
Mars :	Intéressement financier (exercice 2020) 200 € uniformes + 50 € pour 100 € de rémunération moyenne mensuelle brut intéressement	
Avril :	Pour les APR	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
	Pour les ETAM :	Parcours d'accompagnement individuel Primes de performance individuelle de 1 000 €, 700 € ou 400 €
	Pour les Cadres :	Parcours d'accompagnement individuel Part Variable de la rémunération
Juin :	Allocation de vacances APR et ETAM - montant uniforme de 280,06 € - montant hiérarchisé de 224,01 € au coefficient 100 Non affecté par le chômage partiel	
Juillet :	Versement de 50% des primes encadrement de 2021	
	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
Octobre :	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
Novembre :	Allocation de fin d'année APR et ETAM - montant hiérarchisé de 302,67 € au coefficient 100 Non affecté par le chômage partiel	
Décembre :	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
A date anniversaire :	Pour les APR, ETAM et Cadres : ancienneté	
Avril à décembre :	Pour les APR, promotions ETAM; Pour les ETAM, promotions Cadre	

La CGT réclame la transparence la plus totale sur le rôle de chacun des dirigeants de l'entreprise au sein de toutes les structures rattachées à Renault, ce qu'ils perçoivent sous toutes les formes et à quels titres !